

Association Syndicale Libre LA CYPRIERE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 27 septembre 2020

Le 27 septembre à 10H, l'Assemblée Générale Ordinaire des copropriétaires du Lotissement « La Cyprière » s'est réunie dans les espaces verts du lotissement, à Bouc-Bel-Air, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport financier du trésorier, Monsieur Israël BENITAH
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Vote du quitus pour l'exercice 2019/2020.
- Point entretien lotissement
- Présentation et vote du budget pour 2020/2021.
- Election des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020/2021.
- Questions diverses.

Etaient présents ou représentés (55 lots sur 108 lots). La séance est présidée par M. CHINCHILLA président de l'ASL.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir normalement.

M. CHINCHILLA indique que M. le Maire de Bouc Bel Air ne pourra pas assister à notre réunion étant retenu par ailleurs.

Motion N°1 : L'Assemblée Générale des copropriétaires de La Cyprière donne acte à l'Association Syndicale Libre et à son Syndicat de la régularité et de la validité des opérations de convocation à cette Assemblée Générale Ordinaire 2020.

Cette motion est votée à l'unanimité

La parole est donnée à M. BENITAH (trésorier) pour présenter le rapport financier et comptable du lotissement.

Motion N°2 : Après avoir entendu le rapport du Président, le rapport du trésorier et le rapport des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale des copropriétaires de La Cyprière approuve les comptes pour l'exercice 2019/2020 et donne quitus au Syndicat pour sa gestion pour la période close le 31 août 2020.

Cette motion est votée à l'unanimité

Motion N°3 : Après discussion, l'Assemblée Générale des copropriétaires approuve le budget prévisionnel pour l'année 2020/2021.

Cette motion est votée à l'unanimité

Motion N°4 : L'Assemblée Générale des copropriétaires désigne MME GIUDICELLI (lot N°26) et M LEJOLY (lot N° 99) comme vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020/2021.

Cette motion est votée à l'unanimité

Point sur l'entretien du lotissement.

La parole est donnée à M Philippe ESPIE, responsable des espaces verts.
Il fait état d'une année particulière compte tenu du contexte sanitaire. De ce fait, le jardinier a pris un peu de retard dans les travaux d'entretien sur le premier semestre. Depuis cela a été rattrapé et l'entretien est à nouveau assuré conformément à ce qui avait été prévu.
M. ESPIE reste à la disposition des copropriétaires pour assurer l'interface avec le jardinier, si cela s'avérait nécessaire.

Points Divers

Demande de la SCP concernant la signature d'une « convention de servitudes »
M CHINCHILLA présente la convention proposée par la SCP. Après échange avec les copropriétaires présents, décision est prise de donner accès, via le site internet du lotissement, aux copropriétaires qui souhaiteraient la consulter.
Le point suivi d'un vote sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

L'Assemblée Générale se termine à 11H.

M. I CHINCHILLA MORENO
Président



M IC BENITAH
Secrétaire séance

